REÇU EN PREFECTURE
le 09/11/2018
Application agréée E-legalite.com
99_DE-026-200059368-20181024-2018_09_04-

Parc naturel régional des Baronnies provençales

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

24 OCTOBRE 2018

N° 2018-09-04

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre octobre à quatorze heures trente, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du seize octobre deux mille dix-huit, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

Nombre de délégués
En exercice : 27
Présents (mini 9) : 14

Nombre de voix
En exercice : 36
Présentes : 17
Exprimées par pouvoirs : 5
Total (mini 19) : 22

Quorum atteint

Délégués présents(es)

1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteur de 2 voix)
Claude AURIAS

1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (porteuse de 2 voix)
Eliane BARREILLE

1 représentante du Conseil départemental de la Drôme (porteuse de 2 voix)
Corinne MOULIN

11 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)
Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Valery LIOTAUD, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Éric RICHARD, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :
Pierre COMBES à Sébastien BERNARD, Roger DIDIER à Eliane BARREILLE, Marie-Pierre MONIER à Eric RICHARD, Marlène MOURIER à Valéry LIOTAUD.

Délégués excusés
Pierre-Yves BOCHATON, Pascale ROCHAS

Invités présents

Frédéric GIRARD, région Auvergne-Rhône-Alpes
Sébastien NINON, région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur

Invités excusés
Evelyne GAUTHIER

****

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 14 heures 30.

Monsieur Éric RICHARD est nommé secrétaire de séance.

REÇU EN PREFECTURE
le 09/11/2018
Application agréée E-legalite.com
99_DE-026-200059368-20181024-2018_09_04-

Objet : Animation du site Natura 2000 ZPS « Baronnies – Gorges de l'Eygues » - Plan de financement 2019

Le 1er Vice-président expose,

En 2019, l'animation du site Natura 2000 ZPS 'Baronnies – Gorges de l'Eygues » se poursuit. Des suivis d'espèces remarquables réalisés dans le cadre de partenariats doivent préciser les tendances d'évolution et de disposer de connaissances actualisées pour les porteurs de projets. L'animation se concrétisera par le montage de contrats Natura 2000 (forestiers et/ou agricoles) sur des secteurs déjà identifiés ou sur de nouveaux secteurs. Diverses actions de sensibilisation des usagers du territoire ou d'espaces naturels sont également au programme.

En 2019, cette animation s'articulera avec la démarche de rédaction du document d'objectifs du site Natura 2000 FR8201689 des « Forêts alluviales, rivière et gorges de l'Eygues », inscrit à la Directive Habitats. Ce temps d'action fera l'objet d'une demande de subvention séparée.

En parallèle de l'animation au titre de Natura 2000, deux projets fortement imbriqués mais faisant l'objet d'autres financements, sont prévus :

- une évaluation visant à quantifier les retombées économiques dues aux vautours réintroduits, faisant l'objet d'un financement du Ministère de la Transition Economique et Solidaire,
- un projet d'amélioration des connaissances et de soutien alimentaire au Vautour percnoptère sera conduit, dans le cadre d'une action en Inter-Parc PACA, co-financée par l'Agence Française pour la Biodiversité

Pour la réalisation de l'animation du site Natura 2000 ZPS 'Baronnies – Gorges de l'Eygues », il est proposé de mobiliser la mesure 7.63 (Etat MEDDE + union Européenne) selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses	**Montant € TTC**	**Recettes**	**Montant € TTC**
Animateur du site Natura 2000 salaire et charges 0,74 ETP	29 158,63 €	Etat (MEDDE) et FEADER Mesure 7.63N du PDR Auvergne-Rhône-Alpes	39 968,42 €
Prestations de service	6 436,00 €		
Coûts indirects	4 373,79 €		
Total	**39 968,42 €**	**Total**	**39 968,42 €**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition du 1er Vice-président
- **Valide** le plan de financement proposé pour cette action.
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Henriette MARTINEZ